

Nbre de membres

En exercice : 11

Présents : 7

Procuration : 0

Ayant pris part au vote : 7

n° 25 05

Accusé de réception en préfecture  
065-266505031-20250414-25\_05-DE  
Date de télétransmission : 14/04/2025  
Date de réception préfecture : 14/04/2025

VILLE DE LANNEMEZAN  
CAISSE DES ECOLES

**DÉLIBÉRATION**

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi sept avril à dix-huit heures, les membres du Comité de gestion se sont réunis dans une salle de classe de l'école élémentaire du Guérissa, rue de la Lande du Boc, à Lannemezan sous la présidence de Robert MONZANI, vice-président de la caisse de écoles.

Présents : Robert MONZANI, Vice-Président ; Pascale LAGLEIZE, Directrice du groupe scolaire du Guérissa, représentante de l'Éducation nationale ; Joël MANO, Conseiller municipal ; Isabelle KRAKOWIAK, directrice du groupe scolaire des Bourtoquets, représentant du préfet ; Jean-Marie DA-BENTA, Maire-Adjoint ; Carine VIDAL, Maire-Adjoint ; Adeline RADO, représentante des parents d'élèves du groupe scolaire du Guérissa

Absents excusés : Bernard PLANO, Président ; Pascal AUDIC, conseiller municipal, Alexandre BONNET, représentant des parents d'élèves du groupe scolaire de Las Moulias ; Emmanuelle RIQUELME, représentante des parents d'élèves du groupe scolaire des Bourtoquets ;

**ECOLES : dotations fournitures**

Certaines factures de fournitures scolaires, administratives et de pharmacie sont prises en charge par la caisse des écoles pour un montant alloué chaque année par enfant. En 2024, le montant de cette dotation est de 29.50 € par enfant pour les écoles élémentaires et de 31 € par enfant pour les écoles maternelles.

Monsieur le Président propose de conserver cette dotation pour l'année 2025. Un premier prévisionnel serait calculé avec les effectifs à mi mars 2024 et un réel serait calculé à la rentrée de septembre 2025 15 jours après la rentrée.

Simulation de dotation fournitures avec effectifs à mi mars 2025 :

ECOLES	Maternelle	Élémentaire	Total
Baratgin	992 €	2 006 €	2 998 €
Bourtoquets	1 178 €	1 740.50 €	2 918.50 €
Guérissa	1 054 €	2 094.50 €	3 148.50 €
Las Moulias	1 023 €	2 330.50 €	3 353.50 €
<b>Total</b>	<b>4 247 €</b>	<b>8 171.50 €</b>	<b>12 418.50 €</b>

**LE COMITE DE GESTION,**

Le Président délégué entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

**DECIDE**

D'allouer les montants sur le tableau ci-dessus par école pour l'année 2025.

Certifié,

Transmis le : 8 avril 2025

Affiché le : 8 avril 2025

Le Président Délégué

Robert MONZANI

Le Président,

Bernard PLANO

Pour le Président et par délégation

Le Président Délégué

Robert MONZANI

